
L'OPPIDUM DE NAGES

(GARD)

1869

Entre Nîmes et le Vidourle, qui, dans la partie inférieure de son cours, sert de limite, du côté de l'ouest, aux départements du Gard et de l'Hérault, il existe une vaste dépression du sol, un véritable bassin, qu'on nomme *la Vaunage* (1), et dont l'inépuisable fertilité a, de tout temps, provoqué des agglomérations importantes de population.

On y pénètre, du côté du midi, par une large échancrure, au milieu de laquelle coule un ruisseau, le Rhôny, et que dominant, de chaque côté, deux montagnes dressées en face l'une de l'autre comme des promontoires commandant un détroit. Celle de droite ou de l'est, au pied de laquelle s'est établie la commune de Nages, a vu de bonne heure son étroit sommet occupé par une peuplade guerrière qui s'y fixa à demeure et y fonda un oppidum. La position avait été merveilleusement choisie pour être facilement défendue. De trois côtés ce ne sont que rochers et pentes abruptes, souvent entrecoupées de profondes ravines. Seul le côté du nord-ouest présente une mince bande de terrain à peu près plat, par laquelle ce sommet se rattache au massif montagneux de la contrée. De trois côtés aussi l'œil embrasse un horizon immense; il n'est arrêté que vers le nord-est par le plateau du bois de l'Evêque, qui lui dérobe la vue de

(1) La Vaunage est désignée sous le nom de *Vallis Anaga*, faisant partie du *pagus Nemausensis*, dans un document du cartulaire de Notre-Dame de Nîmes portant la date de 895. Dans une charte de 960, ses habitants sont appelés *Saravonici*, du nom du petit ruisseau qui l'arrose et qui porte aujourd'hui celui de Rhôny, mais qu'on nommait encore alors le *Saravonicus*. (Voy. *Dict. top. de l'arrondissement de Nîmes*, par M. Germer Durand.)

Nîmes et de sa Tour Magne. Aussi la peuplade gauloise par qui fut construit l'oppidum que nous voulons signaler, avait-elle établi de ce côté, à un ou deux kilomètres de distance, et presque au-dessus du village actuel de Langlade, un petit poste avancé, de forme carrée, d'où l'on apercevait facilement la vigie nimoise et dont les retranchements sont encore à peu près intacts. Cet emplacement a conservé jusqu'aujourd'hui le nom significatif de *Castellas*.

C'est du reste par une appellation absolument semblable (les Castels) que les habitants de Nages désignent les maigres cultures ou les friches enfermées dans l'enceinte de l'oppidum.

Cette enceinte, de forme subquadrangulaire, devait s'avancer assez loin, au midi, sur le penchant de la colline. Toutefois on n'a pu reconnaître le point précis où elle s'arrêtait, car elle a été détruite, de ce côté, pour fournir des moellons aux maisons du village. A l'est, au nord et à l'ouest, elle subsiste sans solution de continuité sur une longueur de huit cent vingt mètres (pl. XXII).

Elle est composée de deux murailles étroitement juxtaposées, de manière à ne former qu'un seul massif, ayant chacune trois mètres d'épaisseur moyenne et dont les parements intacts apparaissent, de distance en distance, au milieu d'énormes amas de pierres éboulées que le temps a accumulés à leur pied. Elles sont construites en pierre sèche, à l'aide de grands blocs de calcaire marneux arrachés aux flancs de la montagne et qui, vers la base surtout, mesurent assez souvent deux mètres de longueur sur trente à quarante centimètres d'épaisseur. Leur mise en œuvre a été l'objet de soins assez attentifs et intelligents pour que, malgré le défaut d'appareillage, il n'existe aucun vide dans leurs assises. Il est assez difficile même, en rétablissant par la pensée les pierres tombées sur celles qui ont gardé leur situation primitive, d'évaluer la hauteur de ces solides remparts. Elle devait être cependant assez considérable, et il est probable que celle des deux murailles qui formait le côté extérieur se terminait, vers les deux tiers de la hauteur totale, par une sorte de glacis.

Du côté intérieur, on rencontre, à des intervalles plus ou moins éloignés, de petits murs perpendiculaires au rempart et également en pierre sèche, comme le sont au reste, sans exception, toutes les constructions dont on retrouve des vestiges dans le périmètre de l'oppidum. Ces murs, larges de soixante-dix centimètres et généralement accouplés deux par deux, à une distance d'un mètre, paraissent avoir soutenu des plans inclinés à l'aide desquels on montait à la plate-forme du rempart.

Dans sa partie septentrionale et en regard de l'étroite bande de terrain qui seule permettait d'arriver commodément à l'oppidum, l'enceinte avait été reconfortée par trois énormes massifs de pierres formant, à trente mètres l'un de l'autre, des avant-corps semi-circulaires, ressemblant à des tours, qui s'appuyaient contre la paroi extérieure du rempart sans y pénétrer, et dont le terre-plein constituait une saillie d'environ dix mètres sur douze mètres de largeur.

C'est entre ces espèces de tours, ou dans leur voisinage immédiat, que se trouvaient quatre entrées de l'oppidum représentées par d'étroits couloirs, ouverts dans l'épaisseur du rempart, larges seulement d'un mètre quarante, complètement indépendants les uns des autres et situés de façon à ce qu'ils ne pussent être aperçus simultanément. Il est probable, du reste, qu'ils étaient couverts et que dans les moments de danger on y accumulait rapidement des poutres ou des pierres qui empêchaient l'ennemi d'y pénétrer.

Ces fortifications complémentaires n'avaient pas suffi à l'entière sécurité de leurs constructeurs. On aperçoit, en effet, sur ce point, à une cinquantaine de mètres en avant du rempart, une large traînée de pierres, vestige encore très-apparent d'un ancien mur élevé en guise de premier obstacle, en face de l'assaillant, là où la nature rocheuse et résistante du sol n'avait pas permis de creuser un de ces fossés qui constituaient généralement les ouvrages avancés.

L'enceinte qui vient d'être sommairement décrite, n'était pas, au surplus, la seule sauvegarde de la population de l'oppidum. On avait encore élevé, en un point d'où le regard pouvait en embrasser toute l'étendue, une sorte de citadelle de forme elliptique dont les ruines le dominant encore et dont la puissante masse, où l'on est surpris de ne rencontrer aucun vide, est constituée par un singulier assemblage de murs juxtaposés dans toutes les directions, sans jamais se pénétrer les uns les autres.

Du pied de cette citadelle partaient, à peu près dans la direction des quatre points cardinaux, de larges et solides murailles (1) qui allaient se souder aux murs d'enceinte, partageant ainsi l'oppidum en quatre grands quartiers retranchés que l'ennemi, après avoir franchi le rempart extérieur, était encore obligé d'emporter successivement d'assaut, avant de rester complètement maître de la place.

L'intérieur de ces quartiers est parsemé d'amas irréguliers de pier

(1) Deux existent encore dans toute leur longueur au nord et à l'ouest. Celles de l'est et du sud, détruites par les travaux de culture dans la partie où elles se rattachaient à l'enceinte, mesurent encore l'une cent et l'autre cent vingt-cinq mètres.

res provenant, sans nul doute, des habitations qui les ont garnis jadis. Quelques-uns laissent soupçonner des sections de murs occupant encore leur emplacement primitif, mais la plupart, au moins dans leur état actuel, ne trahissent guère que les efforts tentés par les cultivateurs du voisinage pour utiliser les petites parcelles où la roche supporte un peu de terre.

L'ensemble des indications qui précèdent permet de croire que bien peu d'oppidums peuvent, au même degré que celui de Nages, donner une idée à peu près complète de la manière dont les Volces Arécomiques entendaient la défense de leurs cités, à une époque bien antérieure à l'occupation romaine.

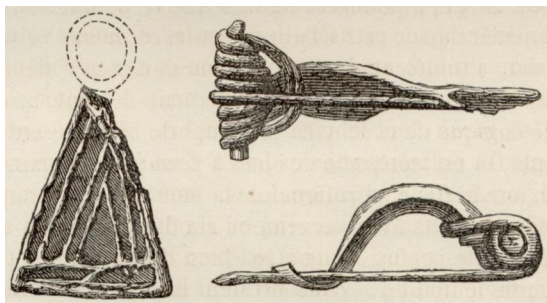
On ne peut raisonnablement douter, en effet, que les vastes constructions qui couronnent la montagne de Nages ne soient exclusivement leur œuvre. Rien n'y révèle les usages ou les procédés romains; il est même à peu près certain que la population de l'oppidum se détermina assez vite à l'abandonner, en raison de la difficulté de son abord, aussitôt après l'établissement définitif de la domination romaines, et qu'on vit alors s'élever rapidement, au pied de la montagne, le *vicus* dont le village actuel de Nages garde sur plusieurs points, et notamment aux abords de sa belle fontaine, des vestiges si démonstratifs et si intéressants.

Cette opinion se trouve pleinement confirmée par la nature des débris céramiques qu'on rencontre dans l'enceinte de l'oppidum. Ceux qui proviennent de vases présentant d'une manière marquée les caractères de la facture romaine (1), sont relativement rares et ne se rapportent d'ailleurs qu'à des vases grossiers, qui pourraient caractériser l'époque de transition pendant laquelle les procédés des potiers gaulois, tout en se perfectionnant sous l'influence des exemples et des importations étrangères, gardèrent encore quelque chose de leur rusticité primitive. Nous y avons souvent cherché, mais toujours inutilement, quelques fragments de coupes samiennes, quelques débris de ces poteries si fines et si élégantes qui pénétrèrent, dès le premier siècle, dans toutes les villas gallo-romaines, et qu'on recueille assez fréquemment dans la plaine, jusqu'à la base même de la montagne couronnée par l'oppidum. Mais, en revanche, on rencontre sur l'étroit plateau qu'il enserrait dans ses murailles, au pied de la citadelle, dans le voisinage des remparts, près des portes d'entrée, partout au reste où le sol récemment remué, livré les dépouilles du

(1) Dans bien des cas même il serait plus juste peut-être d'y reconnaître la prépondérance de l'influence grecque.

passé qu'il recèle dans son sein, une immense quantité de ces poteries noires, massives, d'aspect grassex ou céroïde, fabriquées avec une terre mal épurée et mélangée de granules quartzeux ou spathiques, d'ailleurs d'une extrême simplicité de forme et sommairement ornementées par des stries dirigées dans tous les sens, des entailles ou de simples impressions digitales, qui sont si éminemment caractéristiques de l'époque gauloise pour quiconque a fait, dans les musées, quelques études comparatives sur la céramique des temps anciens.

Une fibule de forme recourbée, en bronze, à ressort en boudin, du type de celles qu'ont fait connaître tous les cimetières gaulois les plus authentiques, a été trouvée dans le voisinage du rempart de l'oppidum du côté du nord, et concourt à la démonstration de notre thèse.



D'un autre côté, une petite plaque triangulaire en bronze, qui a perdu son anneau de suspension, a été également trouvée à une centaine de mètres au nord de l'oppidum, sur un point nommé *Roque de Viou*, où l'on rencontre abondamment de menus débris de poteries exclusivement gauloises. Elle a été coulée dans un moule et porte, d'un côté seulement, comme motif d'ornementation, quelques lignes saillantes, tracées assez grossièrement et formant des triangles inscrits les uns dans les autres. Il est très-probable qu'elle a fait partie, en guise de pendeloque, de quelque ornement placé sur la poitrine, ou, mieux encore, d'une de ces chaînes employées, à l'époque gauloise, comme baudrier pour porter l'épée de combat, dont on voit un si beau spécimen au musée de Moulins (1).

(1) Cette chaîne a été trouvée à l'ancienne poste de la Ferté, dans la plaine des Escherolles, près Moulins. Il en existe une fort belle reproduction au Musée de Saint-Germain.

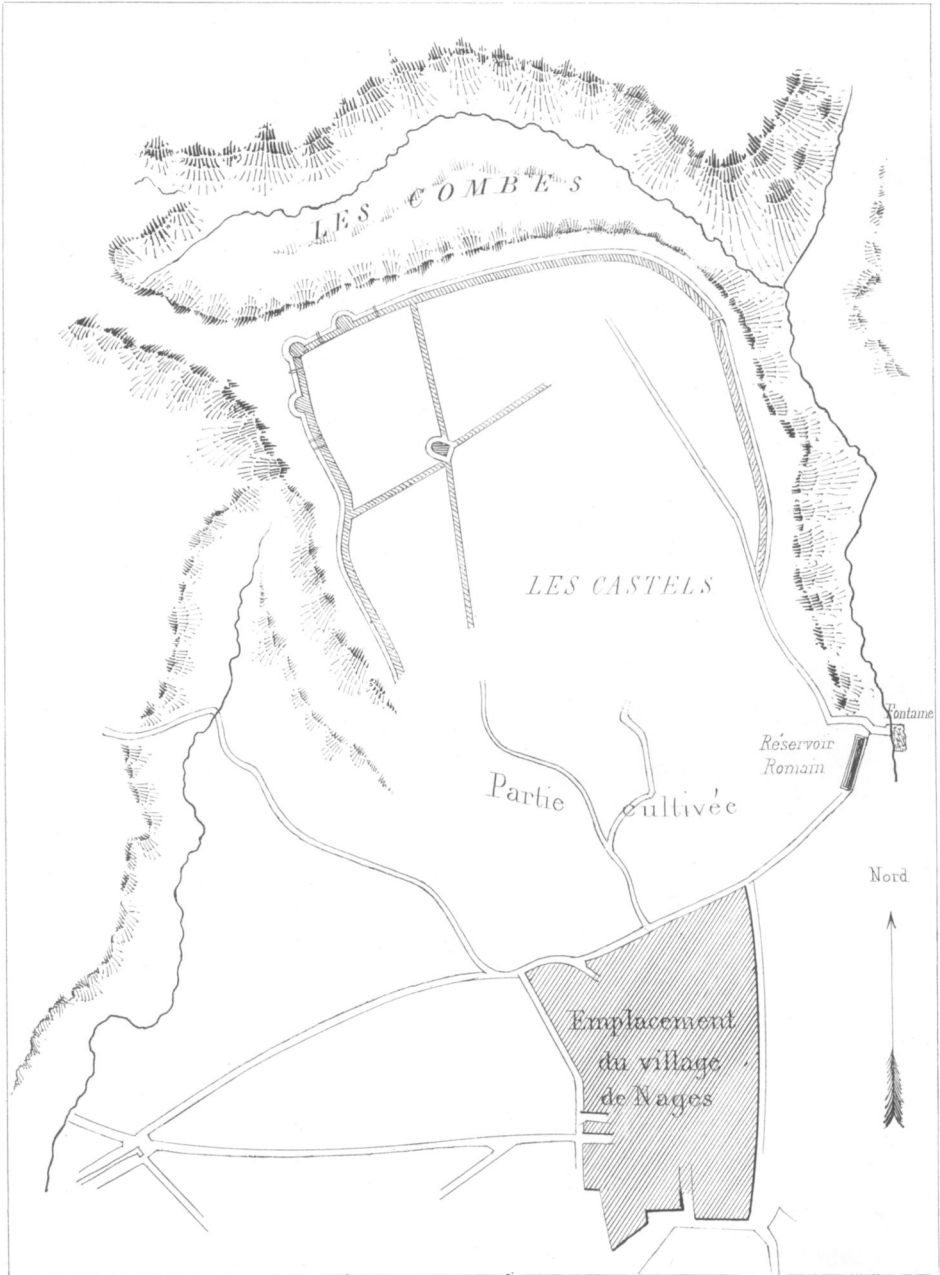
Une autre petite plaque, absolument semblable et dans un parfait état de conservation, a été trouvée à Nîmes même et fait partie du riche cabinet de M. J. Canonge.

Les données fournies par les découvertes intéressant la numismatique semblent, au premier abord, moins concluantes, car sur quatre médailles recueillies jusqu'à ce jour, deux portent les effigies de Gordien et de Tétricus. Mais les deux autres remontent bien incontestablement à l'époque gauloise, puisque l'une, au type d'Hygie, est une coloniale autonome antérieure aux coloniales impériales, et l'autre une de ces monnaies gallo-grecques représentant Apollon et le taureau cornupète, que l'influence massaliote avait propagées dans la Gaule méridionale bien longtemps avant que la politique envahissante de Rome eût jeté ses vues sur elle.

Parmi les particularités de détail qui attirent le plus l'attention de l'explorateur de l'oppidum de Nages, il convient de mentionner la quantité considérable de petits cailloux roulés, de même volume, qu'on rencontre dans l'intérieur de l'oppidum ou dans son voisinage immédiat. Ils ont été évidemment apportés de main d'homme, car la constitution géologique de la contrée ne comporte leur présence à aucun point de vue. On est très-porté dès lors à y voir des pierres de fronde, et il existe, sur le flanc méridional de la montagne, un emplacement de quarante mètres de long sur cinq ou six de large où ils sont groupés avec une telle profusion qu'il est bien difficile de ne pas le considérer comme le lieu où se concentraient les approvisionnements de ce genre de projectiles.

Des fouilles récemment entreprises par les soins de l'Académie du Gard dans l'oppidum de Nages, et pour la direction desquelles nous avons la bonne fortune d'être le collaborateur de MM. Aurès et Germer-Durand, se poursuivent, grâce au généreux concours de l'administration départementale. Il est permis de croire qu'elles achèveront de démontrer combien cet oppidum est digne d'attirer l'attention des archéologues et de prendre place, dans leurs souvenirs, parmi les plus importants.

ED. FLOUËST.



Imp. Lemercier & C^o Paris

PLAN DE L'OPPIDUM DE NAGES